

—Rue de Grenelle-Saint-Germain! Fi donc! le quartier le plus triste, le plus ennuyeux de Paris!

—En vérité!... Mais on m'avait dit pourtant que c'était un hôtel fort convenable.

—Convenable tant que vous voudrez... mais figurez-vous une longue rue, silencieuse et calme, où l'on n'entend jamais le moindre bruit, à trois lieues du centre et où toutes les portes se ferment à dix heures du soir... Si Monsieur vient à Paris pour suivre des cours de droit ou de médecine, pour travailler, pour faire des économies...

—Sans doute, mais rien ne presse. J'ai là quarante mille francs en portefeuille, et j'entends m'amuser avec tout.

A cette révélation imprudente, l'inconnu ne put dissimuler un vif mouvement de joie qu'il réprima bien vite et qu'Arthur prit pour un sourire d'as sentiment.

—Si cela est ainsi, continua l'inconnu, et si Monsieur veut bien me faire l'honneur de suivre mes conseils, il laissera là le faubourg Saint Germain et ses sombres portiques, pour venir dans mon quartier! Le quartier de l'Opéra!

—Le quartier de l'Opéra!... Oh! de grand cœur!... Oh! Monsieur, que d'obligations je vais vous avoir...

On venait d'arriver à Paris. Ce seul mot l'Opéra avait produit sur Arthur une impression magique... Il se laissa entraîner.

On avait pris un fiacre à frais communs, et le Monsieur avait conduit Arthur dans un fort bel hôtel de la Chaussée-d'Autin. Il l'avait présenté à la maîtresse de la maison, qui lui avait fait le plus gracieux accueil et avait consenti, à la recommandation de M. le comte Lucien, à lui donner, pour cinquante francs par mois, un appartement qui en valait réellement deux cents.

Ce titre de comte Lucien, donné à l'inconnu, acheva de lui gagner la confiance d'Arthur; il se crut le plus heureux des hommes, et son nouvel ami lui parut un second *Ali-al-Manour*, chargé de lui ouvrir les portes du paradis de Mahomet, auquel, le lecteur s'en souvient sans doute, notre jeune héros rêvait quelquefois.

En nous, ce titre éveille d'autres idées: Eh! quoi, dans un siècle où l'on affecte tant de prudence, où les mots de morale et de vertu reviennent à tout instant à la bouche de nos gouvernans, on ira tolérer, permettre, sanctionner par une loi l'usurpation des titres qui furent dans d'autres temps la récompense des services et du courage! Cette vieille noblesse dont les ancêtres ont fait l'illustration, l'honneur et la gloire de la France, sera exposée à coudoyer à chaque pas des gens qui lui voleront ses titres pour les traîner dans la fange, et un jeune homme de vingt ans, qui n'est pas encore assez corrompu pour fouler aux pieds de saintes et nobles traditions, courra à tout instant le risque de devenir la dupe d'un audacieux escroc qui se fera appeler le comte Lucien, le comte Bernard ou le comte Marulochée! A six heures, le comte Lucien vint prendre Arthur pour le conduire dans le monde.

Il l'avait invité à dîner chez une dame de sa connaissance, toujours dans le quartier de l'Opéra.

—Ah! n'oublions pas, car cela est excessivement important, qu'un bon et dévoué ami d'Arthur, le comte Lucien l'avait prévenu que, dans une ville comme Paris, où l'on est exposé à rencontrer à chaque pas d'audacieux voleurs, la prudence lui faisait un devoir de ne jamais se séparer de son portefeuille.

On monte au premier étage d'une de ces belles maisons du nouveau Paris, dont le luxe extravagant et désordonné a ruiné cinquante capitalistes. Un domestique en livrée vint ouvrir. Arthur est introduit, présenté, placé à table à côté de la maîtresse du logis, et tout le monde lui fait des offres de service.

La table était somptueuse et bien servie. Il y avait une quinzaine de personnes assises, parmi lesquelles neuf à dix femmes jeunes, belles, élégamment vêtues, et surtout admirablement choisies.

Il va sans dire que le champagne, le toromilla et le xérès furent versés à pleins verres... Arthur but imprudemment... Il perdit la raison.

Oh! maintenant que vous dire!... On l'entraîna dans le salon..., on le fit asseoir devant une table où il y avait des cartes, et une heure après, les quarante mille francs avaient disparu.

Le lendemain, la maîtresse d'hôtel envoya sa note à Arthur, en lui annonçant que l'usage de Paris exigeait que l'on payât d'avance.

Le pauvre Arthur n'avait plus rien... Il exprima le désir de s'entretenir un instant avec son ami le comte Lucien, mais M. le comte venait de partir l'instant même pour la campagne. Il comprit tout alors!.

Puis... dans un de ces moments d'égarément et de folie où l'homme dort ou oublie de cultiver le cœur n'a plus aucun frein qui l'arrête... il saisit un pistolet... et ce fut fait de lui!

Ce n'est pas un rōte que je viens de faire; si j'avais emprunté cette nouvelle à mon imagination, je lui aurais donné un autre dénouement, ne fût-ce que pour épargner à mes lectrices une émotion pénible! Mais, hélas! le fait est vrai. Arthur est un exemple révélateur des inconvéniens de la sorte vanité de certains parens, il est un exemple des effets nécessaires d'une mauvaise éducation sur un bon naturel, des abus d'un état social sans pitié pour le malheur; il est surtout un funeste témoignage des malheurs produits par cette coupable tolérance d'un pouvoir qui autorise en secret le jour que la loi proscrit hautement. Puis-je cette exemple être le dernier que le moraliste ait à dénoncer à l'opinion!

P. DRAGUE.

AVIS PUBLIC.

ISIDORE GAUTHIER, âgé d'environ dix-sept ans, est parti de chez ses parens, à Deschambault, en l'année 1841. Depuis cette époque il n'est point eu aucune nouvelle. Aucune personne qui pourrait donner des renseignements sur son compte, rendrait service en adressant une lettre à

NICOLAS GAUTHIER,
Deschambault, district de Québec.

Québec, 29 janvier 1844.

Les papiers publiés dans le Bas-Canada, dans l'une et l'autre, voudraient-ils publier l'avertissement ci-dessus pendant quelque temps?

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le *CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.*

HISTOIRE DU CANADA.

LES SOUSCRIPTEURS POUR L'HISTOIRE DU CANADA, qui désireraient avoir le Vol. 1er. avant que le Soussigné puisse passer à la campagne, le trouveront à sa demeure, coin des rues Craig et Radegonde, Marché au Foire, ou à la Librairie de E. R. Fabre Ecr., rue St. Vincent, où le livre sera aussi à vendre.

N. B.—Les personnes à qui il a été envoyé, ou laissé des exemplaires du prospectus, et qui n'ont pas encore envoyé les noms des souscripteurs sont priées de le faire par la première occasion sûre.

22 Déc.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR dans la rue Ste. Thèrèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARRÉ et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE
L'ARITHMÉTIQUE
Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix: 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 6d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

PTRE.
PTRE.